

Rapport public Parcoursup session 2025

L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 27%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Autres candidats	8	142	49	49	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	14	92	82	71	14
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	111	107	89	14

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	49	14	14	1	25 %
			Masculin	93	35	35	3	75 %
			Total	142	49	49	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	18	16	15	3	21,4 %
			Masculin	74	66	56	11	78,6 %
			Total	92	82	71	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	20	20	18	6	42,9 %
			Masculin	91	87	71	8	57,1 %
			Total	111	107	89	14	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	3	3	0	0 %
				Sans mention	19	17	17	1	25 %
				AB	21	20	20	2	50 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	5	5	5	1	25 %
				Total	52	48	48	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	75	0	0	0	
				AB	10	1	1	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	89	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	27	20	15	2	14,3 %
				AB	42	40	34	8	57,1 %
				B	17	16	16	4	28,6 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				Total	92	82	71	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	4	1	0	0 %
				Sans mention	45	43	30	5	35,7 %
				AB	47	46	44	7	50 %
				B	14	14	14	2	14,3 %
				Total	111	107	89	14	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	39	38	38	3	75 %
			En réorientation	8	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	17	4	4	1	25 %
			Scolarité étrangère	77	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	142	49	49	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	88	79	68	13	92,9 %
			Non scolarisés	4	3	3	1	7,1 %
			Total	92	82	71	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	100	97	82	13	92,9 %
			En réorientation	7	7	5	0	0 %
			Non scolarisés	4	3	2	1	7,1 %
			Total	111	107	89	14	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	75	73	67	14
			Autres doublettes	36	34	22	0
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	55	50	44	8
			Autres spécialités	32	28	23	6

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	67,6 %	68,2 %	75,3 %	100 %
		Autres doublettes	32,4 %	31,8 %	24,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10279)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	63,2 %	64,1 %	65,7 %	57,1 %
		Autres spécialités	36,8 %	35,9 %	34,3 %	42,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes des bulletins dans l'ensemble des matières dans la totalité du cursus (1ière et Tale) ou uniquement classe de Terminale pour les candidats du supérieur en réorientation.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avis de l'équipe pédagogique	Appréciations générales de l'équipe pédagogique. Methode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Très important
Savoir-être	Autonomie, comportement	Elements inscrits dans les bulletins, appréciations des professeurs	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Parcours	Expression argumentée de la motivation et cohérence du projet.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, expériences professionnelles, stages	Elements relevés dans : - Activités et centres d'intérêts - Projet de formation motivé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Certains dossiers peuvent être écartés lorsqu'ils révèlent une inadéquation manifeste avec les attendus de la formation.

Les candidatures ne sont pas classées lorsque le diplôme présenté ne correspond pas aux prérequis exigés, ou lorsque les résultats scolaires, témoignent d'un niveau insuffisant. Un taux élevé d'absences non justifiées constitue également un critère éliminatoire, car il remet en cause la capacité du candidat à s'engager dans un cursus exigeant.

Un manque de motivation clairement exprimée, ou encore une méconnaissance des aménagements paysagers peuvent justifier un non-classement. De même, une attitude peu impliquée, un déficit d'autonomie, de rigueur ou de maturité, sont incompatibles avec les exigences du BTS Aménagements Paysagers.

Le non-classement s'applique de manière automatique lorsque le candidat ne satisfait pas aux conditions réglementaires d'admission.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Cette participation a été valorisée dans l'analyse des dossiers, notamment comme un indicateur positif d'engagement, de motivation et de persévérance du candidat. Elle a pu contribuer favorablement à l'appréciation globale du parcours lorsque le profil scolaire ou le projet professionnel démontrait une cohérence avec les attendus de la formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des candidatures a été réalisé par une commission d'examen des vœux composée d'enseignants de la formation, conformément aux dispositions prévues par la procédure Parcoursup.

Cette commission a étudié l'ensemble des dossiers selon les critères définis en amont, portant à la fois sur les résultats scolaires, les éléments qualitatifs du dossier tels que la motivation, le projet professionnel et la connaissance du secteur, ainsi que sur le respect des conditions d'accès réglementaires.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à accorder une attention particulière à la rédaction de leur lettre de motivation, qui constitue un élément essentiel d'appréciation du dossier. Elle doit permettre de mettre en évidence la cohérence du projet professionnel avec la formation visée, ainsi que les motivations personnelles et professionnelles du candidat.

Signature :

Cyrille WOAKE,
Chef d'établissement de l'établissement L.E.G.T.A.
Albi - Fonlabour